

Françoise Collinet

Université Jagellonne de Cracovie
francoise.collinet@uj.edu.pl

Joanna Górnikiewicz

Université Jagellonne de Cracovie
joanna.gornikiewicz@uj.edu.pl

 <https://orcid.org/0000-0001-7520-2000>

 <https://orcid.org/0000-0001-9375-4896>

DU LATIN TARDIF
AU NUMÉRIQUE.
*UNE HISTOIRE DE LA PHRASE
FRANÇAISE DES « SERMENTS
DE STRASBOURG »
AUX ÉCRITURES
NUMÉRIQUES* SOUS
LA DIRECTION
DE GILLES SIOUFFI

From late Latin to digital culture. *A History of French Sentence from the „Oaths of Strasbourg” to Digital Writing* under the direction of Gilles Siouffi

ABSTRACT

The article constitutes a report on the publication *Une histoire de la phrase française des Serments de Strasbourg aux écritures numériques* [*A History of French Sentence from the “Oaths of Strasbourg” to Digital Writing*] published under the direction of Gilles Siouffi. The notion of a *sentence* seems nowadays so widely shared that we could be tempted to think that all over the history it was an obvious thing. Texts used by the authors demonstrate the contrary, they show that a sentence was for a long time contending with little success against competitive concepts (such as *period*, *proposition*, to mention just the most important ones) and that it is the outcome of a complicated history relating to various areas of the social life: political history, literary history, technical innovations, language analyses, etc. Apart from the authors' erudition and their ability to include linguistic thinking into the common history, this work seduces by the contrast between texts certified and the model of a sentence, which contemporary French speakers have encoded.

KEYWORDS: history of the French language, cultural history, linguistic feeling, sentence, period

Cette histoire de la phrase française s'inscrit, entre autres, dans le sillage d'un ouvrage de J.-P. Seguin (1993), qui avait montré comment le XVIII^e siècle a “inventé” et officialisé la notion de phrase moderne ; les auteurs retracent l'évolution de la phrase depuis

sa première attestation jusqu'à ses réalisations les plus actuelles et les plus insolites. Cette histoire nous est racontée par sept universitaires de renom, qui, sous la houlette de G. Siouffi, chantent à l'unisson – si l'on peut user d'une métaphore pour dire que l'ouvrage se lit comme s'il était écrit d'une seule main. Et, ajoutons-le, il se lit bien. Les auteurs ont su maintenir l'équilibre entre exigence de scientificité et exigence de lisibilité, indispensable lorsqu'on vise un public large (p. 10). Sur 350 pages de texte, avec en toile de fond l'histoire de France, sont abordées, sous l'angle de la phrase, différentes questions touchant à l'histoire du langage, au développement de la réflexion grammaticale, à l'instauration de l'enseignement obligatoire, à l'ensemble du patrimoine écrit. Les sources textuelles exploitées dépassent largement le cadre noble de la littérature, l'objectif étant de révéler, à travers les pratiques socio-culturelles les plus variées, « les ressorts les plus profonds de ce qu'ont pu être la langue et l'expression à un moment donné » (p. 9). Ces pratiques sont citées dans leur aspect d'origine ; les plus emblématiques sont montrées : l'ouvrage est parsemé de fac-similés de réalisations textuelles de plusieurs genres d'écrits auxquelles on accède par des supports aussi hétéroclites qu'un codex, un livre, une feuille volante, l'écran d'ordinateur ou de téléphone, etc. S'il est normal que les textes les plus anciens aient été traduits en français moderne, les auteurs ont également pris soin de paraphraser ou de ponctuer différemment certains passages qui, confrontés à notre regard d'aujourd'hui, risqueraient de paraître obscures ou difficiles à lire.

Le volume, préfacé par G. Siouffi, est composé de six chapitres. Les pages de texte sont accompagnées de notes finales (indiquant les références des citations), d'une bibliographie sélective (recensant les ouvrages choisis pour permettre à un lecteur curieux d'aller plus loin), d'un précieux *index nominum* et de *notices* biblio-biographiques sur les auteurs. La présentation suit l'ordre chronologique et se propose d'étudier la phrase selon plusieurs axes.

Le premier chapitre « IX^e au XIII^e siècle *Du latin tardif au Moyen Âge : les débuts de la phrase française* », sera sans doute un peu plus ardu pour le néophyte mais aussi fort instructif. Le texte a été écrit par Christiane Marchello-Nizia, professeure émérite de l'ENS de Lyon, spécialiste du français médiéval et de l'évolution du français, co-auteur de *l'Histoire de la langue française* (1989). C'est donc avec des connaissances qui dépassent largement les nôtres que cette auteure, également éditrice de plusieurs textes romanesques du Moyen Âge, présente, extraits et traductions à l'appui, les rares textes qui ont survécu pour cette période et dont les noms sont souvent familiers aux philologues romanistes : les *Serments de Strasbourg*, la *Cantilène de sainte Eulalie*, des *vies de saints* (Alexis notamment), des sermons traduits en langue vulgaire, la *Chanson de Roland*, le cycle de Chrétien de Troyes et autres semblables ; sans oublier les proverbes qui, sous la forme d'une formule aisément mémorisable, cisèlent le bon sens populaire. Le lecteur qui porte en lui la structure de la phrase contemporaine se laissera facilement dérouter par les longues suites de subordonnées qui constituent par exemple le texte des *Serments de Strasbourg*. Tout au long de cette période, l'influence de la phrase latine sur le français en devenir (et singulièrement au moment de la mise à l'écrit de cette langue alors essentiellement orale) est encore sensible (rejet du verbe en fin de phrase, reliquats de déclinaison, présence d'ablatifs absolus). Mais, certains traits syntaxiques propres à notre langue apparaissent et se renforcent au fil des siècles : expression du sujet (et notamment du pronom impersonnel), apparition d'articles étrangers au latin classique, déplacement

progressif du verbe vers le milieu ou le début de la phrase, etc. À partir du X^e siècle, ce n'est plus seulement le latin qui influence les écrits en français mais l'ancien français se met à exercer une influence sur la manière dont on parle alors le latin.

Tout au long du Moyen Âge, les textes sont souvent récités ou psalmodiés, ce qui n'est pas sans conséquences sur la structure de la phrase (multiplication des circonstanciels, propositions en tiroirs ; l'alternance du récit et du discours direct).

Le deuxième chapitre « XIV^e–XVI^e siècle *Du moyen français à la Renaissance : phrase et développement de la prose* » a, quant à lui, été confié à Bernard Combettes, spécialiste du moyen français, professeur émérite de linguistique française à l'Université de Lorraine, ancien co-directeur du Laboratoire ATILF (laboratoire qui a finalisé la version informatisée du *Trésor de la langue française* et a produit et diffusé le *Dictionnaire du moyen français*). Deux événements historiques majeurs marquent cette période : les progrès d'un État moderne favorisant notamment dans l'administration l'utilisation d'une langue qui n'est plus réservée aux doctes (l'ordonnance de Villers-Cotterêts, 1539) et, bien sûr, le développement de l'imprimerie qui permet de revenir au texte sans plus avoir à le mémoriser ou à formuler de constants rappels aux auditeurs. L'imprimerie impose un début de stabilisation des pratiques concernant l'allure générale des caractères (gothiques ou humanistes) et un système de ponctuation qui a des conséquences sur l'organisation des énoncés.

La conception de la grammaire reste marquée par la terminologie latine. Surtout, c'est dans cette section qu'apparaît la notion de *période* dont la *phrase*, qui n'est encore qu'une notion marginale désignant simplement une « façon de parler » (p. 103), deviendra le pendant dans la suite de l'ouvrage ; cette phrase reste cependant encore en concurrence défavorable avec d'autres expressions (la *clause* ou la *sentence*) qui sont utilisées pour désigner, de façon plus précise, les membres composant la période. Empruntée à la rhétorique classique et donc moins familière pour le lecteur contemporain, cette notion de période se fonde sur la recherche d'une cadence renforcée par des symétries et des parallélismes ; elle suppose l'existence d'un ordre profond et musical régissant le monde (Fumaroli 1994 : 51) et aurait peut-être mérité quelques éclaircissements supplémentaires en attendant le chapitre sur le XVII^e s. Ce dernier (p. 149–152) insiste plus explicitement sur la continuité avec la tradition antique puis médiévale, le sentiment d'une complétude de sens qui se laisse discriminer dans le discours d'un orateur et que ce dernier accorde avec le rythme de sa propre respiration.

À cette époque, les phrases sont longues et particulièrement complexes ; de même, en poésie les vers amples ont la faveur. Parmi d'autres textes, les *Essais* de Montaigne permettent, en revanche, d'illustrer un style simple occasionnellement périodique où l'idée peut se résorber en une courte proposition sculptée à la manière des proverbes : il s'agit des sentences ou maximes qui avec La Rochefoucauld ou Chamfort deviendront un art en soi aux siècles suivants (p. 161–169 et p. 215–216).

« XVII^e siècle *Entre phrase et période* » est de la main de Gilles Siouffi, professeur en langue française à la faculté des lettres de Sorbonne Université, spécialiste d'histoire de la langue française, particulièrement des XVII^e et XVIII^e siècles, auteur du *Génie de la langue française* (2010) et co-auteur de *Mille ans de la langue française. Histoire d'une passion* (2007). Dans les premières pages de son *Génie*, le chercheur évoquait déjà ce Grand Siècle qui semble être le premier où le lecteur contemporain « se sent[e] linguistiquement à l'aise » dans la mesure où son sentiment de la langue a été taillé sur

des modèles qui s'affranchissent du modèle latin. C'est que les textes de Racine, Pascal ou la Bruyère, les maximes de La Rochefoucauld et, bien sûr, les fables de La Fontaine nous ont appris à reconnaître ces phrases qui semblent « plus françaises que les autres » (Siouffi 2010 : 8–9). Au-delà de l'équilibre du vers, une suite comme *Une grenouille vit un bœuf* illustre également l'« ordre direct » (sujet-verbe-objet) (p. 150). Dans la période préclassique, le latin conserve cependant une aura de prestige du fait de la concision qu'il autorise (adages juridiques, devises) et de l'impression de stabilité qu'il peut inspirer en des temps incertains. Cependant, le latin des doctes apparaît davantage comme du français latinisé de sorte que les auteurs passent facilement dans un même texte d'une langue à l'autre. Quant à la réflexion sur la langue, un nom attire particulièrement le regard, celui d'Antoine Oudin ; ce grammairien préconise de faire suivre chaque mot par ce qui est censé le compléter (un adjectif pour un nom, un complément pour un verbe, etc.). Sous l'impulsion de Malherbe, cette évolution grammaticale est renforcée de manière à faire coïncider les contours de la phrase qui s'entend avec l'oreille et ceux de la phrase qui s'entend en esprit (p. 138). Autre signe que la phrase telle que nous la connaissons devient une unité de référence commune : les dictionnaires pour faire comprendre le sens des mots les incluent désormais dans des phrases qui complètent les définitions et les listes de synonymes, notamment pour discriminer le sens des faux-amis. Malgré tout, dans la terminologie grammaticale, la phrase continue à désigner des tournures ou expressions figées, alors que la période demeure la mesure la plus largement partagée pour découper les discours. Cette étude de l'âge classique serait évidemment incomplète si elle n'évoquait la *Grammaire* (1660) et la *Logique* (1662) de Port Royal qui allaient favoriser l'émergence de la *proposition* en tant qu'ensemble de mots correspondant à un *jugement* au sens cartésien du terme. Cette fois, le vocabulaire n'est plus emprunté aux rhéteurs (*période*) ou aux lexicographes (*phrase*) mais aux logiciens. Une raison qui conduit à dissocier période et phrase est la transcription des discours : la perception de la période change ; du fait de son ampleur sa compréhension n'est plus assurée, des subdivisions internes apparaissent et seront marquées à l'écrit par l'utilisation des deux points et des virgules. À côté des discours oratoires (par exemple, ceux de Bossuet), un des genres qui accompagnent cette transition est l'art épistolaire imitant la conversation à bâtons rompus. On retiendra cette exclamation de Madame de Sévigné : « je n'ai pas eu le loisir de faire court » (p. 158) trahissant une préférence pour des unités plus petites, plus spontanées et plus « naturelles » que la période tout en permettant d'exprimer une pensée personnelle.

Le quatrième chapitre « XVIII^e siècle *L'invention de la phrase moderne* » est du même auteur. Sous le règne de Louis XIV s'était constitué un modèle du vers et, plus implicitement, de la phrase qui allait pousser les littérateurs à explorer des formes plus libres, moins réglementées qu'au siècle précédent (p. 176, 180). Surtout, aux « remarqueurs » vont succéder des grammairiens (par exemple, Dumarsais) qui s'intéressent à la structure même de la langue française et à sa manière de privilégier un ordre dit « naturel » qui lui permet de pallier l'absence de déclinaison. La phrase peut cesser de n'être qu'un « tour » ou une « expression » pour devenir un correspondant (au niveau d'une langue donnée) d'une proposition (au niveau de la logique commune à toutes les langues) et l'on commence à penser que, dans une période, il y a autant de propositions qu'il y a de verbes. Sous l'influence de Domergue, le terme *proposition* sera supplanté par celui de *phrase* relevant du domaine grammatical ; or, comme la période a cessé d'être ressentie comme

naturelle, c'est la phrase qui devient l'unité fondamentale de découpage du discours. La grammaire de Lhomond, même si en surface elle utilise des conventions différentes des nôtres, renforce ce mouvement en insistant sur le rôle de la ponctuation pour discriminer des différentes phrases. Un autre aspect intéressant de ce siècle est la possibilité de lire des textes représentatifs de toutes les couches sociales ; on songe notamment à ce journal d'un vitrier parisien où l'on s'étonne de voir qu'à la difficulté de discriminer les phrases s'ajoute une difficulté à percevoir les limites de certains mots. Avec la période révolutionnaire, l'éloquence reprend certes de la force mais pas au point de remettre en question le modèle sujet-verbe-complément. Ce modèle permet cependant des amplifications qui, désormais, s'inséreront dans des paragraphes où les points-virgules et les doubles points pourront matérialiser un découpage qui déjoue quelque peu nos habitudes de lecture (Rousseau, Sade).

Comme son titre l'indique clairement (« XIX^e siècle *la phrase à l'heure de l'enseignement* ») le chapitre suivant explique comment le modèle qui s'est formé durant les siècles précédents s'est diffusé à l'ensemble de la population à la faveur du développement de la scolarisation ; son auteur est Jacques Dürrenmatt, professeur de stylistique à la faculté des lettres de Sorbonne Université, spécialiste du XIX^e siècle et de la ponctuation, un thème qui tout au long de cette histoire de la phrase permet de repérer les contours que les scripteurs des différentes époques donnent à leurs phrases.

Avec la démocratisation de l'enseignement, les auteurs de manuels scolaires vont exercer une importance sans précédent sur la manière dont « la » phrase va s'imposer dans la conscience commune. On songe notamment à un ouvrage de Le Tellier qui, dans les années 1810, installe la distinction entre analyse logique (décomposition de l'organisation sémantique de la phrase) et analyse grammaticale (identification de la nature grammaticale des différents mots) ; cette distinction pédagogique allait devenir un des fondements de l'enseignement de la langue « maternelle », notamment dans les milieux qui parlaient des patois et des langues régionales. C'est en effet de l'analyse logique que naît l'idée que la phrase se compose de différentes propositions (principale(s) ou subordonnées) ; ce type d'exercice met à distance le concept de période fondée sur le souffle du discours et le rôle du point et de la majuscule devient prépondérant : ce sont eux qui, à l'écrit mais aussi dans les esprits, vont indiquer les contours de cette phrase à analyser en se conformant aux principes de l'« ordre logique » et les éditeurs vont assez rapidement modifier la ponctuation des textes des siècles précédents pour les conformer à ce modèle. Ce procédé ne fera que renforcer l'apparente évidence du nouveau modèle de la phrase qui finit par sembler classique.

Bien entendu, le texte de J. Dürrenmatt aborde aussi les expérimentations qui occupent les milieux lettrés (le rêve d'une langue parfaite de l'idéologue Destutt de Tracy, le refus de Chateaubriand de perdre le lien avec les modèles antiques qu'il propose de présenter simplement sous un jour nouveau, les parodies que Balzac donne des phrases de ceux qui voudraient autoriser un ordre des mots chamboulé pour rendre compte des émotions : « Peur, j'ai de cela » [p. 226], etc.) et les résistances au modèle nouveau. Le parlement et le barreau sont des lieux où survit un modèle fondé sur la période oratoire et l'on en trouve des échos dans la littérature, fût-ce de façon ironique.

Le sixième et dernier chapitre est à l'image de notre temps ou de celui que nous ont raconté nos parents ou grands-parents. « XX^e et XIX^e siècles *Entre pratiques standardisées*

et innovations » a été rédigé par Antoine Gautier et Marie-Albane Watine. Le premier, qui est maître de conférences en linguistique à la faculté des lettres de Sorbonne Université, s'intéresse entre autres à l'écrit numérique et a collaboré à la *Grande Grammaire du français* (2021). Le second auteur est maître de conférences en stylistique à l'Université Côte-d'Azur. Spécialiste du XX^e siècle, elle s'intéresse notamment aux processus de compréhension qui adviennent au cours de la lecture d'une phrase. Un des aspects les plus attachants de ce chapitre est sans doute la façon dont les soldats de la guerre 14–18 qui écrivent à leur famille alors qu'ils sont sur le front et qui s'appliquent à suivre les préceptes inculqués par l'instituteur. La phrase littéraire est guidée à un certain moment par le besoin de faire revivre la langue des tranchées (p. 280) et aussi par l'attention à l'égard de la langue parlée, langue populaire, argot ou patois (p. 281, 289), encouragée par les études sur l'oral spontané rendues possibles grâce à la « révolution du magnétophone » (p. 290, 292).

Un autre aspect qui ne pourra qu'attirer l'attention du lecteur est la manière dont, depuis quelques décennies, l'apparition de nouveaux médias et de nouveaux codes transforme le rapport à la notion de phrase jusqu'à, parfois, sembler la défaire : l'ajout intempestif de points de suspension, les dépêches AFP traduites de l'anglais, les commentaires métalinguistiques des usagers de Twitter (qui tantôt exposent les préceptes de leurs licences poétiques tantôt s'en inquiètent) ou encore les fanfictions ; tous ces phénomènes familiers ne pourront que convaincre le lecteur que l'histoire de la phrase française n'est pas terminée et qu'il en est, lui aussi, le témoin.

En conclusion, il reste difficile, pour nous en tout cas, d'avoir un point de vue de surplomb sur cette *histoire de la phrase française* ; on pourrait se demander si une sélection de documents différents n'aurait pas sensiblement modifié le point de vue ; or, les auteurs ne prétendent pas raconter l'histoire de la phrase française mais *une* histoire de cette phrase. À nos yeux, la grande réussite de l'ouvrage est d'avoir trouvé dans la phrase un point de patinage entre l'histoire du rapport au texte (tradition orale, appareillage graphique, ponctuation), la notion de genre dans ses différents sens : genres primaires (correspondance commerciale, les lettres familières, les exercices scolaires) et genres secondaires (prose / poésie, discours oratoires, théâtre), la stylistique et l'influence des grammairiens. Cette notion de phrase est d'autant plus intéressante que, faisant partie du vocabulaire autant des linguistes que de celui de tout un chacun, elle se trouve aux confins de la grammaire, de la rhétorique et de la logique (par ex. Port Royal). Elle forme une référence commune qui correspond à une compétence, soumise à des variations liées au temps, à l'espace, à l'individu et à son appartenance socio-culturelle ainsi qu'à la situation de communication.

S'il fallait absolument formuler une critique à l'égard de cet imposant travail, c'est peut-être à l'égard de cette intention déclarée de s'adresser à tous. Certes, l'ouvrage parvient à trouver un remarquable équilibre entre érudition et vulgarisation, mais nous ne pouvons nous empêcher de songer à ces étudiants qui travaillent pour des entreprises de *consulting*, des compagnies aériennes à bas coût ou livrent des repas à domicile. À notre avis, quelques outils (par ex. une conclusion générale, une ligne du temps, des tableaux chronologiques triant événements politiques, innovations littéraires / paralittéraires, innovations technologiques, prise de décision des grammairiens, un tableau de synthèse des différents critères influant sur la définition de la phrase, etc.) permettraient, à peu de frais, de passer non seulement d'une linguistique de la main fermée à une linguistique de la main ouverte mais encore à une linguistique de la main tendue. Mais peut-être est-ce un rôle

qu'il faut déléguer aux comptes-rendus accessibles en ligne ; si le présent texte pouvait y contribuer, nous en serions honorées.

BIBLIOGRAPHIE

FUMAROLI Marc, 1994 / 1980, *L'âge de l'éloquence*, Paris : Albin Michel.

SEGUIN Jean-Pierre, 1993, *L'invention de la phrase au XVIII^e s : contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*, Paris : Peeters.

SIOUFFI Gilles, 2010, *Le Génie de la langue française. Études des structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris : Champion.

OUVRAGE PRÉSENTÉ

SIOUFFI Gilles (éd.). 2020. Une histoire de la phrase française des « Serments de Strasbourg » aux écritures numériques, Actes Sud : Arles.